



Compte rendu abrégé de l'AG du 29/05/2021

Membres du CA présents : Jean-Marie Chastagnol, Serge Chaumont (sur Zoom), Nadine et Jean Ciblat, Anne Deguillaume, Jean-Marie Farges, Gérard Magnaval, Joël et Christine Rhode, Étienne Roger, Luc Teyssier d'Orfeuil (sur Zoom)

Membres du CA absents : Jérôme Collin, Jean-Michel Forin, Tony Oppenheim, Karine Van Nederveelde

Nombre d'adhérents présents : 23 + 5 sur Zoom

Nombre de pouvoirs : 20

TOTAL : 48 (sur 138 adhérents en 2020)

Rapport moral du Président et bilan de l'année écoulée

Comme c'est le cas pour toutes les associations, l'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire qui nous a interdit de nous réunir autant que nous l'aurions souhaité, a contrarié notre campagne de réadhésion venue se fracasser sur le premier confinement, et de manière générale freiné nos actions. Néanmoins pour notre association, bien loin d'une année blanche, 2020 restera comme une année importante à plus d'un titre.

Nous nous sommes formés et informés

Lors de notre AG du 15 février dernier, nous avons eu la joie d'accueillir le paysagiste William Armenaud qui avait piloté pour le compte de l'État le dossier, toujours en cours, de classement du site des Monédières au titre de son caractère pittoresque. Ce projet nous a paru suffisamment intéressant pour que nous demandions sa relance par l'État.

Nous avons agi concrètement sur le terrain

Grâce aux conventions signées avec les 3 communes de Veix, Saint-Augustin et Madranges, que nous remercions pour leur coopération, nous avons pu mener à bien le projet de réouverture du chemin dit « de Lestards au Lonzac » entre le col du Bos et la forêt de Chauzeix. Avant, après le confinement... le calendrier a été bousculé mais le travail a été achevé avant l'été, et l'équipement posé durant l'hiver. Reste à implanter la signalétique... et à inaugurer ce chemin avec les bénévoles, élus et amoureux des Monédières le 10 juillet prochain.

Un grand merci à tous ceux qui ont prêté main-forte, et en particulier à Gérard Magnaval, cheville ouvrière de l'opération, qui n'est que la première étape d'un projet plus vaste, déjà bien engagé, dont nous vous parlerons tout à l'heure.

Notre engagement et notre mobilisation ont payé

Suite à nos actions, et à notre interpellation en fin d'été, relayée par la presse, de la nouvelle Préfète de la Corrèze, Salima Saa, cette dernière n'a pas longtemps tergiversé avant de prendre un arrêté de rejet pour enterrer le projet de parc éolien industriel du Peuch Géant. Qu'elle trouve ici l'expression de notre gratitude pour son esprit de décision, et pour sa lucidité face à ce projet insensé et rejeté par la grande majorité des habitants, acteurs et élus de notre beau territoire des Monédières.

Même si cette page semble tournée, et que cette décision n'a pas fait l'objet d'appel, nous nous devons de rester vigilants : n'oublions pas qu'à l'heure actuelle, Engie Green possède toujours dans le puy Masmonteil une parcelle de 4,5 hectares, qui peut à tout moment se transformer en cheval de Troie en vue d'un nouveau projet tout aussi néfaste.



Compte rendu abrégé de l'AG du 29/05/2021

Ces 3 réalisations montrent que, malgré la faiblesse de nos moyens, la dispersion de nos troupes et les aléas du temps, l'union fait la force, et qu'ensemble nous pouvons obtenir des résultats.

Mais pour cela, il nous faut mobiliser. Certains parmi nous, qui ont beaucoup donné à l'association, ont souhaité prendre du recul. Qu'ils soient remerciés pour tout le travail accompli. Je souhaiterais en particulier citer Nadine Ciblat, notre infatigable secrétaire, qui a animé avec fougue ces deux premières années de l'association. Nadine et Jean nous ont toujours accueillis avec beaucoup de convivialité dans leur maison du Naud qui restera un lieu fondateur de l'association, même si nous vous proposons de ratifier le transfert du siège à la mairie de Veix.

De nouvelles bonnes volontés se sont manifestées, notamment Irène Nouailhac, qui a repris avec beaucoup d'efficacité le flambeau du secrétariat de l'association. Merci également à Anne Deguillaume, notre trésorière, qui suit les comptes avec beaucoup de sérieux, assistée par Jean-Marie Farges. Un président n'étant rien sans l'appui d'un bureau solide, nous allons le compléter par deux postes de vice-présidents, l'un à la communication, l'autre aux actions de terrain, pour lesquels Jean-Marie Chastagnol et Gérard Magnaval ont accepté de proposer leur candidature... même s'ils jouent déjà très bien ce rôle depuis déjà des mois !

Il faut également citer nos partenaires, et notamment l'association Agir pour le Plateau des Étangs, qui coordonne avec beaucoup d'efficacité au niveau corrézien la vigilance sur les projets éoliens. Nous avons participé et témoigné à leur assemblée générale de l'automne 2020, en insistant sur la dimension paysagère qui a beaucoup contribué à la décision de rejet du Peuch Géant, et qui fera en quelque sorte jurisprudence. Cette dimension a aussi été citée dans la décision du rejet du parc du Deyroux en Xaintrie ; mais pour ce dernier, le promoteur a attaqué la décision de la Préfète...

De même, c'est la fédération Corrèze Environnement qui a porté notre avis défavorable à la commission chargée de donner un avis à la Préfecture sur le projet éolien. Faute de financement, l'AG de Corrèze Environnement – à laquelle nous avons aussi participé – a pris la décision de ne pas reconduire l'emploi de Cathy Mazerm qui en était la déléguée depuis de nombreuses années. Espérons que l'action et la coordination pourront se poursuivre sous d'autres formes.

Voilà donc pour les faits marquants de 2020, en attendant 2021 qui est déjà bien entamée et active, comme vous le verrez. En attendant, tout cela n'est possible qu'avec des adhérents nombreux et motivés : n'hésitez donc pas à adhérer et faire adhérer. 190 en 2019, 138 en 2020, c'est bien mais ces chiffres peuvent et doivent se développer. Nous comptons sur vous !

Rapport financier de la Trésorière

Solde 31 décembre 2019 : + 989 €

Solde 31 décembre 2020 : + 1 309 €

Recettes : 138 adhérents en 2020, soit 690 €, + 465 € de dons.

Dépenses : frais de site Internet, postaux, d'organisation de l'AG, d'assurance et bancaires + 100 € versés à Agir pour les Plateaux des Étangs pour participer aux frais d'édition et de diffusion du courrier interpellant les candidats aux élections municipales sur le sujet des éoliennes.

Réalisations 2020 et projets d'activité pour 2021



Compte rendu abrégé de l'AG du 29/05/2021

En dehors de sa veille sur l'éolien, notre association contribue à l'animation sociale, économique et touristique du massif des Monédières et de ses environs.

Un partenariat avec les communes de Veix, Saint-Augustin et Madranges nous a permis de rouvrir l'ancien chemin dit « de Lestards au Lonzac » ; son inauguration aura lieu le 10 juillet. Nous sommes en train de l'intégrer dans un circuit d'une dizaine de kilomètres réunissant la Monédière, le puy de Chauzeix et le Suc au May. Nous allons le proposer aux offices de tourisme et aux clubs de randonnée dès début juillet. Merci à Mme Sénéjoux de nous avoir autorisés à ouvrir dans sa propriété un chemin menant du Bos au Suc au May le long d'une magnifique lande à myrtille et au milieu d'une ancienne tourbière. Nous allons installer une barrière à l'entrée du chemin au niveau du Bos pour empêcher motos, quads et autres 4 x 4 d'y passer. L'information sera fournie aux clubs de randonnée et intégrée par le PNR dans l'Appli « Rando Millevaches ». Concernant le village en ruine des Cabanes, près duquel passe le chemin « de Lestards au Lonzac », la propriétaire en interdit l'accès pour des raisons bien légitimes de sécurité. Une réflexion est cependant en cours avec elle pour pérenniser durablement cette splendide forêt de feuillus jusqu'à présent préservée.

A l'avenir, nous allons travailler de plus en plus avec le Parc naturel régional de Millevaches. L'étude paysagère sur les Monédières réalisée par le PNR en 2018 a en effet dégagé de nombreuses pistes de développement, dont aucune n'a été prise en charge par les élus – le Massif regroupe 14 communes et 3 com'com', ce qui est paralysant. Nous allons pousser les communes à s'emparer de ces projets, en particulier de restauration de petit patrimoine (puits, fontaines, moulins, cabanes de bergers...).

Nous nous appuyons aussi sur les conseils du Conservatoire des Espaces Naturels pour préserver la vie naturelle du Massif.

Élections partielles du Conseil d'Administration

Le nouveau CA est composé de 13 personnes :

Luigi Benedettini, Maurice Bourdarias, Jean-Marie Chastagnol, Serge Chaumont, Jean-Marie Farges, Diane Glatt Thurwaechter, Gérard Magnaval, Catherine Maillé-Virole, Irène Nouailhac, Tony Oppenheim, Étienne Roger, Luc Teyssier d'Orfeuille, Frédéric Varrey.

Questions diverses

• Où en est le projet éolien en cours sur Saint-Augustin et Meyrignac-l'Église ?

Vues sur les Monédières est prête à prendre en charge ce combat, mais ne dispose pas à ce jour de suffisamment d'informations pour agir. On sait juste que la commune de Meyrignac-l'Église a voté contre et que la commune de Saint-Augustin a voté pour en 2019.

Étienne Roger rappelle que le seul pouvoir des communes est de refuser l'implantation d'un mât de mesure. Après l'installation d'un mât de mesure, elles n'ont plus aucun pouvoir sur le cours des choses. De plus, la nouvelle procédure « simplifiée » d'Autorisation Environnementale, en vigueur depuis le 1^{er} mars 2017, a raccourci les délais pour les commissions d'enquête.

Guy Garnier, de Mille Vents Debout, insiste sur l'importance de s'échanger des informations et de se coordonner entre associations. Et aussi d'informer les maires. Ainsi, Chamberet, Doms et Eymoutiers (projet éolien des Pouges) sont passées de 100 % pour l'éolien à 100 % contre dès lors qu'elles ont été correctement informées (refus des 3 communes en avril dernier).



Compte rendu abrégé de l'AG du 29/05/2021

• Qu'en est-il du recours en justice contre le SRADDET de Nouvelle-Aquitaine ?

Le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), approuvé le 27 mars 2020 par la Préfète de région, prévoit le déploiement de 1 600 éoliennes (!) en Nouvelle-Aquitaine sur 10 ans, en plus des 671 déjà existantes. Un collectif de 165 associations de Nouvelle-Aquitaine a déposé un recours en justice devant le tribunal administratif de Bordeaux contre le SRADDET

Le tribunal a rejeté ce recours en estimant que de petites associations locales ne pouvaient pas remettre en cause un schéma régional. Mais il a aussi déclaré ce SRADDET « sans valeur prescriptive », ce qui empêche désormais les promoteurs de s'en prévaloir.

• Y a-t-il un moyen de racheter le terrain de 4,5 hectares qu'Engie Green possède toujours sur le puy Masmonteil ?

Ce ne peut pas être le Conservatoire d'Espaces Naturel car il s'agit d'une parcelle plantée de résineux sans intérêt écologique particulier. Le PNR, qui est un syndicat mixte piloté par des élus, n'a pas vocation à acquérir du foncier. Il est de toute façon peu probable qu'Engie Green achète d'autres parcelles car les promoteurs préfèrent signer des baux.

• Comment prévenir les maîtres des conséquences qu'il y a à accepter un mât de mesure ?

Il existe une brochure bien faite à destination des maires sur les bonnes questions à se poser ([document en PJ](#)).

• Qu'est-il prévu de faire vis-à-vis des candidats aux élections régionales et départementales ?

Nous allons adresser un courrier aux candidats en leur demandant de se positionner sur un *moratoire éolien en Corrèze*, tout comme l'a fait Agir pour le Plateau des Étangs. Il s'agira des 4 cantons dont font partie les Monédières (Seilhac-Monédières, Plateau de Millevaches, Égletons, Naves).

Mille Vents Debout le fera sur son canton (Plateau de Millevaches). Chaque association doit cibler ses élus, et tenir informée les autres de ses démarches.

• Où en est la procédure de classement des Monédières en « site pittoresque » ?

L'assemblée donne mandat à l'unanimité au CA pour demander aux élus d'appuyer la procédure de classement du site des Monédières auprès de l'État et d'obtenir de lui un *calendrier précis* des différentes étapes de cette démarche. Il est décidé d'ajouter cette demande dans notre courrier aux candidats.

Élections partielles du Bureau

Nouveau Bureau :

Étienne Roger, Président

Jean-Marie Chastagnol, Vice-président communication

Gérard Magnaval, Vice-président travaux

Anne Deguillaume, Trésorière

Jean-Marie Farges, Trésorier adjoint

Irène Nouailhac, Secrétaire

Frédéric Varrey, Secrétaire adjoint